

Session Plénière du 15 octobre 2020

Rapport N° 20.03.01 DM2-TICPE

Intervention de Jean-René COUEILLE

Monsieur le Président, chers Collègues,

Aujourd'hui la situation économique est profondément dégradée et la reprise de l'épidémie que nous constatons actuellement ralentit le redémarrage de nos entreprises.

Les moyens de la politique « Economie-Innovation » restent à un niveau équivalent en fonctionnement avec 30 M€ et augmentent de 3,4 M€ en investissement, passant de 74,83 M€ à 78 M€.

Tout repose cependant sur la juste répartition de ces moyens et le séquençage de leur emploi. En effet, s'il faut encourager la transition numérique et écologique, l'urgence est d'abord d'aider les entreprises à survivre.

Le Fonds de Soutien mis en place par la Région et la BPI pour lequel une AP de 1 M€ est ouverte est pertinent de ce point de vue. Le soutien à la structuration des filières stratégique via le Programme d'Investissement d'Avenir 3 qui est abondé de 4,3 M€ en AP intervenant dans la phase post-crise.

Par ailleurs, nous regrettons que n'apparaisse pas plus clairement un soutien à l'artisanat qui souffre énormément et qui constitue l'essentiel des entreprises autres qu'agricoles en milieu rural. Les TPE et l'artisanat sont certes inclus dans le CAP Renaissance mais ne pourront vraisemblablement pas obtenir des aides d'Etat puisqu'elles sont déjà fléchées vers des objectifs écologiques et de transformation numérique qui sont loin d'être leur priorité actuellement.

A défaut de trésorerie suffisante pour à la fois assumer leurs charges et les faire vivre, de plus en plus d'artisans de notre région ont recours au RSA.

Enfin, dans le domaine agricole nous soutenons l'objectif d'adaptation des filières aux effets du changement climatique mais une nouvelle fois nous répétons qu'il ne peut y avoir de rentabilité et de viabilité de l'ensemble des filières sans une prise en compte volontariste de la gestion de l'eau.

La DM2 comme le Plan de relance n'en font pas mention. Pourtant, la création de retenues est indispensable pour stocker l'eau en excédent l'hiver et qui manque en été, la profession agricole le réclame, de nombreux élus de cette assemblée le souhaitent mais il y a comme un tabou sur ce sujet au sein de la majorité sans doute pour ne pas déplaire au groupe écologiste. Ce n'est pas le cas dans d'autres régions.

Je vous remercie.